

CAFIPEMF – CAFFA

Session 2021

**Présentation du dispositif
de certification et de formation**



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Les enjeux

- Répondre aux ambitions de la refondation de l'école de la République
- Densifier le réseau d'enseignants formateurs
- Professionnaliser les formateurs

Textes de la certification au BO n° 30 du 23 juillet 2015 :

- Arrêté CAFFA
- Arrêté CAFIPEMF
- Référentiel de compétences

Les modalités

- Le développement de compétences professionnelles liées aux fonctions de formateur (cf : [référentiel de compétences](#))

Penser – Concevoir - Elaborer

Mettre en œuvre - Animer

Accompagner l'individu et le collectif

Observer – Analyser - Evaluer

- L'importance affirmée de l'usage des outils numériques attendu par les candidats lors des épreuves

Les exigences

- Un engagement dès l'inscription dans un changement de posture
- Un examen qui valide des aptitudes professionnelles spécifiques de formateur
- Un nécessaire regard sur les cultures professionnelles des deux degrés

Les modalités d'accompagnement

- Un cursus accompagné sur deux ans

Une formation en lien avec l'INSPE

→ Une inscription de tous les candidats,
libre choix de participer ou non à la
formation

La structure de l'examen

Admissibilité – une épreuve

- Un entretien avec le jury à partir d'un dossier fourni par le candidat comprenant un rapport d'activité
(15 min + 30 min)

Admission – deux épreuves

- Une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien
(60 à 90 min + 30 min)
→ *évaluée par 2 examinateurs qualifiés*
- La soutenance devant le jury d'un mémoire professionnel sur une problématique d'accompagnement ou de formation
(15 min + 30 min)



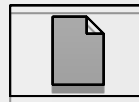
ACADÉMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'épreuve d'admissibilité

Le rapport d'activité



Note explicative et formulaire à [télécharger sur le site du rectorat](#)

Les rapports d'évaluation administrative et pédagogique

L'entretien avec le jury

- apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation,
- évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques,
- apprécier l'investissement du candidat dans le projet d'établissement ou le projet d'école ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel.

L'épreuve d'admissibilité

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Les objectifs

- Enrichir la culture professionnelle
- Permettre de se décentrer de sa pratique
- S'approprier le [référentiel de compétences de l'enseignant](#)
- S'approprier le [référentiel de compétences du formateur](#) et appréhender la posture du formateur
- Comprendre les attendus du rapport d'activité

L'épreuve d'admissibilité

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Les modalités

- Un module de formation de 15 heures (dont 12h en présentiel et 3h à distance)
- 3 temps d'observation en classe (dont un hors « degré d'exercice »)

Fin septembre ou courant octobre :

Rédiger son rapport d'activité

Courant octobre :

Les composantes du métier d'enseignant et sa complexité
Préparation des visites croisées

Courant octobre-novembre :

La professionnalité du formateur et son éthique

Courant novembre :

Présenter son rapport d'activité

L'épreuve d'admission

1

L'épreuve de pratique professionnelle



ou



L'analyse de pratique

L'animation d'une action
de formation

2

Le mémoire professionnel



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'épreuve d'admission

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Construction d'un parcours composite en lien avec l'INSPE (12h + accompagnement mémoire)



- Méthodologie d'analyse de pratique (3h)
- Stratégies d'animation de formation (3h)
- Méthodologie du mémoire (3h)
- Préparation de la soutenance (3h)
- Un accompagnement par un enseignant de l'INSPE et/ou un formateur académique pour le mémoire (3 temps d'échange, cf. [cahier des charges sur M@gistère](#))

Accompagnement auprès d'un formateur « référent » (tuteur ou conseiller pédagogique)



- Observation et analyse de 3 temps de formation
- analyse de pratique
ou
 - animation d'action de formation

L'épreuve d'admission

En complément

Les séminaires
« recherche »

Il apparaît essentiel que chaque candidat soit sensibilisé à la recherche en éducation. Possibilité de participer aux séminaires proposés par l'INSPE de Grenoble (en présentiel ou en podcast) <https://inspe.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/seminaires-de-l-inspe/>, de visionner les conférences mises à disposition par l'IFE ou l'IH2EF <https://www.ih2ef.gouv.fr/>

Le Master « Pratique et
Ingénierie de la
Formation »

Possibilité d'inscription en complément de ces formations à **tout ou partie** du Master MEEF « Pratique et Ingénierie de la Formation »

Sous condition universitaire
([voir Master PIF sur le site de l'INSPE](#))

Le planning pour l'admissibilité

Certification	Formation
Du 19 août au 16 septembre 2020 : Ouverture du registre d'inscription (envoi par recommandé simple à la DEC)	
	Fin septembre et courant octobre 2020 : Ateliers de formation décentralisés (4 séances de 3h, des mercredis après-midis) <ul style="list-style-type: none">- Rédiger son rapport d'activité - Les composantes du métier d'enseignant et sa complexité (et préparation des observations croisées) <ul style="list-style-type: none">- La posture du formateur- Présenter son rapport d'activité
19 novembre 2020 Dépôt des rapports d'activité (envoi numérique)	
Mi-décembre 2020 Epreuve d'admissibilité (entretien avec le jury autour du rapport d'activité)	

NB : Le calendrier définitif des épreuves sera mis en ligne par la DEC sur le Pia à la mi-juillet.

Le calendrier détaillé des formations sera arrêté début septembre.

Le cadre réglementaire

Conditions d'inscription

Dispense d'admissibilité
**Uniquement pour le CAFIPEMF sous
certaines conditions**

Bénéfice de l'admissibilité

Le cadre réglementaire

Pour le CAFIPEMF, les candidats ont la possibilité :

- De passer le CAFIPEMF sans option de spécialisation
- De passer le CAFIPEMF spécialisé :
 - arts visuels
 - éducation physique et sportive
 - éducation musicale
 - enseignement en maternelle
 - langues et cultures régionales
 - langues vivantes étrangères
 - enseignement et numérique,

Contacts

Pour toute question relative aux **examens**,
contacter **la DEC** : dec3@ac-grenoble.fr

Pour toute question relative à la **formation**,
contacter **la FTLV** : nicolas-gilles.minazzi@ac-grenoble.fr

Correspondants départementaux:

07: Laurence.Cadinu@ac-grenoble.fr

26: Ivane.Sirjean@ac-grenoble.fr

38: Sophie.Bichet@ac-grenoble.fr

73: Jean-Marc.Ballaz@ac-grenoble.fr

74: Luc.Polato@ac-grenoble.fr



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Liens

Lien site rectorat:

<http://www.ac-grenoble.fr/cid132739/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels.html>

Lien site FTLV:

<https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/>

Accès au parcours M@gistère:

<https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=15348>

avec la clé d'auto-inscription SESSION2021



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**